



Sous-direction du  
recrutement

DGRH D5

## **Décision**

**portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice systèmes et réseaux, session 2022**

N° E2B43IGEIL1

### **La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

## **DÉCIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice systèmes et réseaux, au titre de l'année 2022 :

Monsieur LADROUZ Mohamed, ingénieur de recherche de 1ère classe, président, Université de Lille, Lille.

Madame LECOEUR Cécile, ingénieure de recherche de 2ème classe CNRS, vice-présidente, experte, Centre national de la recherche scientifique, Lille.

Madame BENICHOU Isabelle, ingénieure de recherche de 2ème classe, experte, Université d'Evry Val d'Essonne, Evry.

Monsieur COULAIS Alain, ingénieur de recherche de 1ère classe CNRS, expert, Observatoire de Paris, Paris.

Monsieur COUSIN Nicolas, ingénieur d'études de classe normale, expert, Centrale Lille Institut, Villeneuve-d'Ascq.

Madame SION Martine, ingénieure d'études hors classe, experte, Université de Lille, Lille.

Monsieur BARAFFE Pierre-Henri, ingénieur d'études hors classe, Université de Lille, Lille.

Monsieur CHATRIOT Jonathan, ingénieur de recherche de 2ème classe, Rectorat de l'académie de Lille, Lille.

Madame HUYGHE Corinne, ingénieure de recherche de 1ère classe, Rectorat de l'académie de Lille, Lille.

Monsieur OLIVIER Thomas, ingénieur d'études hors classe, Université de Lille, Villeneuve-d'Ascq.

Madame LEFEVRE Juliette, ingénieure d'études de classe normale, suppléante, Université de Lille, Lille.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 24/05/2022

Pour la ministre de l'enseignement supérieur,  
de la recherche et par délégation,

**La sous-directrice du recrutement**



**Nadine COLLINEAU**